

Formation

Une visite sanitaire au cours de la formation des TSA

par **Jean-Luc DELON**, formateur FNOSAD

La FNOSAD dispense une formation de Techniciens sanitaires apicoles (TSA), qui se déroule sur sept journées, et est sanctionnée par une attestation de formation pour les candidats qui satisfont à l'évaluation finale. Dans ce cursus, une journée est consacrée à la visite sanitaire, avec un volet théorique évoquant les modalités pour les différents contextes dans lesquels elle est prévue ou souhaitée, ainsi qu'un volet pratique avec sa réalisation sur le terrain dans un rucher.

Les candidats, qui ont une bonne expérience de l'apiculture, mais pas toujours du sanitaire, se déplacent sur un rucher mis à disposition par la structure organisant la formation (généralement une OSAD ou un OVS).

La mise en situation dans le rucher se fait par groupes de deux ou trois stagiaires, avec un jeu de rôles faisant intervenir un apiculteur dans le rôle du propriétaire du rucher et un autre dans le rôle du TSA observant et questionnant. Chacun apprend ainsi à effectuer les différentes étapes de la visite et à récolter les réponses devant figurer dans le compte rendu qui, lorsqu'ils seront en exercice, sera dirigé

vers le vétérinaire avec lequel le TSA aura conventionné.

Deux contextes de visites sont à retenir :

- les visites sanitaires effectuées dans le cadre de l'application et du suivi du PSE¹ ;
- les visites sanitaires à la demande d'un apiculteur qui signale un trouble de santé dans son rucher, le TSA étant alors missionné par le vétérinaire avec lequel il a une convention.

1 – PSE : Programme Sanitaire d'Élevage, mis en œuvre par toute OSAD qui détient un agrément pharmacie pour délivrer des médicaments de lutte contre le varroa à ses adhérents.

Les visites de suivi de PSE concernent chaque année 20% au minimum des apiculteurs adhérents au PSE et leur objectif est circonscrit à la bonne application des médicaments délivrés et à la gestion de la parasitose par *Varroa destructor*.

Les informations recueillies à cette occasion sur l'intensité de la pression parasitaire, son évaluation par l'apiculteur, les mortalités de colonies et leur saisonnalité, les pertes de récoltes sont des renseignements importants à porter à la connaissance du vétérinaire-conseil et des dirigeants de l'OSAD, pour une vision plus globale de la situation sanitaire locale sur cette parasitose. La consultation du registre d'élevage est l'occasion de préciser (si nécessaire) les obligations légales à ce sujet.

Lorsque la période et la météo le permettent, la visite de suivi de PSE peut se dérouler sur un des ruchers de l'apiculteur visité. Cela permet de corréler les informations recueillies avec les observations faites sur le terrain, de vérifier la bonne application du traitement (par exemple : le bon positionnement ou repositionnement des traitements effectués avec des médicaments sous forme de lanières), de conseiller la mise en place d'une surveillance de l'infestation

(par comptage de chutes naturelles de varroas par exemple), d'observer des contraintes environnementales pouvant avoir un impact sur la dynamique des colonies (ressources alimentaires, pression du frelon...). Ces moments d'échanges à la fois techniques et conviviaux sont précieux pour consolider le relationnel entre l'OSAD représentée ici par le TSA et l'apiculteur parfois isolé et dans le doute.

Bien évidemment, l'ouverture d'une ou plusieurs ruches est l'occasion pour le TSA de vérifier si des signes cliniques de maladies, pas uniquement en lien avec la varroose, sont visibles sur le couvain ou sur les abeilles, et si l'état des ruches reflète (ou non) l'application de bonnes pratiques apicoles.

Dans certains cas, la transmission du compte rendu au vétérinaire-conseil du PSE peut se traduire par la planification d'une visite sanitaire complémentaire.

En cas de suspicion d'un danger sanitaire de première catégorie (DS1), le TSA, en lien avec le vétérinaire-conseil du groupement, avertira la DDecPP (ou le guichet unique dans les régions où l'OMAA² est en place) qui organisera une visite par un de ses agents ou un vétérinaire mandaté.

2 – OMAA : Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements des Abeilles mellifères.

*Visite sanitaire³ au rucher lors de la formation de TSA
à Aucamville (31) organisée par la Section apicole
de la FRGDS Occitanie le 8 octobre 2020.*



Un TSA en formation manipule pendant qu'un autre stagiaire observe et note *via* un formulaire permettant de balayer tous les aspects de la santé de la colonie.

3 – NDLR : le texte qui suit ne constitue pas un descriptif détaillé et exhaustif de toutes les étapes d'une visite sanitaire de rucher. Seuls certains éléments marquants de cette visite sont rapportés.



Consultation du cahier d'élevage.

Les observations relevées sur l'environnement du rucher lors de cette visite :

- malgré une reprise très récente des pluies, les impacts de la sécheresse estivale sur la végétation sont encore très marqués. Après la fin de la floraison (en août) du tournesol proche, il semble que la disponibilité des ressources en

protéines (pollen) ait été largement insuffisante pour les 12 colonies du rucher. La disponibilité de l'eau ne posait pas de problèmes *a priori*, en raison de la proximité d'un étang dédié à la pisciculture ;

- la très forte pression du frelon asiatique autour et devant les colonies génère un stress permanent pour les abeilles.



Le frelon s'invite lors de la visite sanitaire.

Les observations relevées à l'ouverture des ruches :

Elles sont variables selon les ruches et les groupes de visite. Il n'a pas été organisé de visite de toutes les colonies, car nous sommes début octobre et il s'agissait de ne pas perturber exagérément le rucher mis à disposition par l'apiculteur.

Sur les 4 ruches visitées :

- Sur la planche de vol, outre l'activité de prédation du frelon, une quasi-absence de butineuses à pollen.

- Une quantité de réserves glucidiques (miel) globalement suffisante et qui pourrait être complétée, si nécessaire, sur certaines colonies avec un nourrissage d'automne.

- Malgré les stress, 3 colonies ont un développement satisfaisant, à relativiser bien sûr avec la saison et les ressources disponibles.

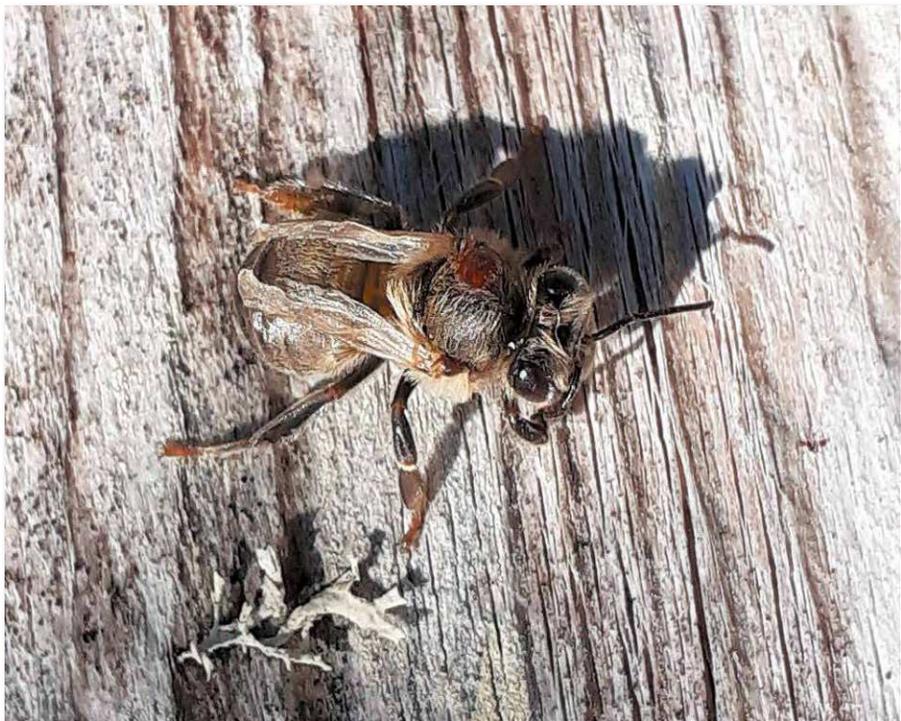
- Une petite zone de ponte fraîche semblant liée à une reprise suite aux récentes pluies a été observée.

La 4^e colonie montre des signes cliniques qui pourraient être corrélés à ces stress :

- des abeilles naissantes mortes avec la langue déployée vers l'extérieur ;
- des nymphes aux yeux pourpres non operculées ;
- des nymphes et des larves mortes non évacuées de leurs cellules ;
- des nymphes cannibalisées par les abeilles ;
- une population d'abeilles adultes qui semble correcte, mais avec un

comportement hygiénique peu marqué (en lien avec la génétique de cette colonie ?) ;

- des varroas phorétiques, ainsi que quelques jeunes abeilles aux ailes déformées (effets du virus DWV) alors que les médicaments (lanières) de lutte contre le varroa étaient appliqués depuis le 30 août. La mise en place de ces lanières a été faite à la suite de la dernière récolte de miel de tournesol, très tardive cette année en raison de l'échec des premiers semis qui ont entraîné un fort retard de récolte.



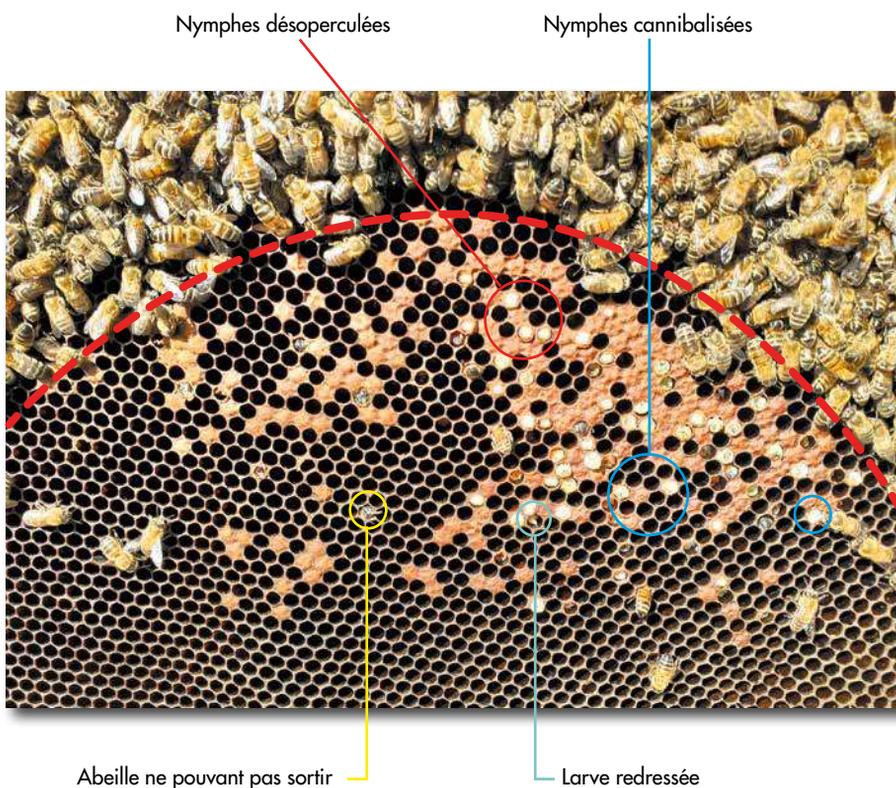
Abeille aux ailes déformées, à l'abdomen raccourci avec un varroa visible sur le thorax.

Perspective d'évolution de ces colonies :

Il semble que de nombreux cas, rapportés par les apiculteurs, d'essaimage très tardif (septembre et octobre !) et de constats de ruches vidées de leurs abeilles sans mortalité visible à la même

période, correspondent à une réponse de la colonie d'abeilles qui, face à la pression de ces stress alimentaires (carence en protéines), parasitaire (varroose) et de prédation (frelon), abandonnent la ruche (désertion, essaimage de « misère »...).

--- Zone sans pain d'abeille (absence de pollen)



Sur les colonies à problèmes, une quasi-absence de pain d'abeilles autour de la zone de ponte. Autres observations : pas de butineuses entrant avec du pollen, très forte pression de frelons, nombreux varroas phorétiques malgré la présence de lanières depuis 35 jours.

L'observation, dans la 4^e colonie, des signes cliniques mentionnés plus haut est l'occasion d'aborder divers aspects de la lutte contre le varroa avec les TSA et le rôle qu'ils ont à jouer pour bien informer les apiculteurs dont ils visitent le rucher.

Le fait que des signes en lien avec une forte pression parasitaire soient présents alors que le traitement acaricide a débuté depuis 5 semaines, doit amener à s'interroger sur les causes de cette situation. Il faut, entre autres, se questionner sur un éventuel défaut d'efficacité du médicament (même si la date tardive d'application ainsi que d'autres facteurs doivent être pris en compte aussi) et à inciter l'apiculteur à effectuer une évaluation du niveau d'infestation de l'ensemble des colonies (seules 4 ont été visitées ce jour-là). Le TSA a ainsi une opportunité de parler des différentes méthodes de suivis d'infestation (chutes naturelles, comptage de varroas phorétiques) et d'apporter tous les conseils utiles pour une gestion optimale de la lutte contre le varroa.

Il doit aussi faire part de ses observations au vétérinaire avec lequel il a conventionné, pour évaluer la nécessité de faire ou pas une déclaration de pharmacovigilance pour défaut d'efficacité (si celui-ci est manifeste), déclaration qui sera d'autant mieux étayée qu'il sera possible de produire des données chiffrées sur l'infestation avant et après le traitement.

La confrontation des stagiaires TSA avec des situations pathologiques analysées collectivement lors de la visite, en comparaison avec des colonies en bon état de santé, ainsi que les échanges avec l'apiculteur ont été des moments particulièrement formateurs et bien complémentaires aux apports théoriques vus dans les cours de la formation.

Remerciements à Jacques Dupuy (président du GDSA31) pour la mise à disposition de l'un de ses ruchers.

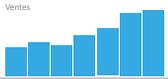


Boostez votre propre site Internet apicole



82%

Ventes





4500
Visites



par un référencement dans le site portail

APISERVICES
n°1 au monde : www.apiservices.biz
Bénéficiez de ses 400 000 visites par mois !



contact@apiservices.com
+33 (0)5 53 05 91 13

Le Terrier
24420 Coulaures
France

Autres prestations :
consultations et
conférences apicoles